Ville d'art et d'histoire : 20 ans d'action au service du patrimoine guérandais

L'année 2024 marque le 20e anniversaire de l'obtention du label Ville d'art et d'histoire pour Guérande. C'est l'opportunité d'une rétrospective des actions menées qui illustre les vertus d'une politique de développement incluant le patrimoine. Vecteur d'attachement au territoire, le patrimoine rassemble les habitants autour d'une dynamique culturelle commune. Les monuments, les paysages, etc. sont des éléments incontournables de la singularité du territoire qui favorisent le sentiment d'appartenance.

Fruit d'un long travail de mobilisation, l'attribution du label Ville d'art et d'histoire est d'abord une reconnaissance de la qualité, de la richesse, de la diversité et de la spécificité du patrimoine guérandais. Il est ensuite un engagement pris par la Ville pour sa préservation, sa valorisation et sa transmission. Il est enfin le garant que le patrimoine est un bien commun et partagé de tous qui, au-delà du cadre de vie, contribue au rayonnement et à l'attractivité de la ville. Depuis 20 ans, le label s'inscrit de manière transversale dans la politique de la Ville dans les domaines de l'urbanisme, de la culture, du tourisme ou encore du développement économique. Son action se structure autour de trois axes majeurs : la connaissance, la préservation et la transmission du patrimoine.

Petit historique du label Ville d'art et d'histoire

Le label Ville et pays d'art et d'histoire (VPAH) trouve sa préfiguration dans le label Ville d'art créé en 1967 par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites. Il s'inscrit alors dans la nouvelle dynamique des politiques patrimoniales qui entendait étendre leur protection à un espace ou un ensemble urbain par la création des Secteurs sauvegardés en 1962 par André Malraux. Jusque-là, seuls les monuments étaient inscrits ou classés au titre des monuments historiques, et leur abord sur un périmètre de protection de 500 mètres, soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France (ABF).

L'engouement du public pour le patrimoine dans les années 1980 et les lois de décentralisation invitent rapidement les collectivités territoriales à se saisir de leur patrimoine. Dans un objectif de lier l'état et les collectivités territoriales dans un partenariat engageant et volontaire, le label VPAH est créé en 1985. Fougères est la première ville labellisée en France.

Très rapidement, il se démarque par une démarche volontariste de connaissance, de conservation et de médiation du patrimoine, ainsi que de soutien à la qualité du cadre de vie auprès des publics les plus divers. En 1995, il est affecté au ministère de la Culture et de la Communication et son action décentralisée auprès des directions régionales des affaires culturelles (DRAC). Il prend définitivement la succession de l'ancien label qui disparaît en 2005. Aujourd'hui, le réseau des VPAH compte 203 sites labellisés dont 123 villes.

La labellisation de Guérande en quelques dates

1989. La ville de Guérande lance avec le soutien de la Région Pays de la Loire un programme d'opérations d'embellissement et de mise en valeur du centre historique. Il porte son attention sur les façades de l'architecture civile, les devantures et enseignes commerciales.

1993. Après vingt ans d'étude et de procédure, le secteur sauvegardé pour l'*intra muros* est approuvé. Il vise à protéger le centre historique sur 17,4 hectares et à renforcer la qualité et l'identité de ses rues et de ses quartiers au moyen d'un Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV).

2003. Guérande dépose sa candidature au label Ville d'art et d'histoire pour affirmer ses engagements pour la préservation, la valorisation et la transmission du patrimoine.

2004. La Ville signe la convention de labellisation avec l'État et le Département de Loire-Atlantique, faisant de Guérande la sixième ville labellisée des Pays de la Loire après Nantes, Angers, Laval, Le Mans et Fontenay-le-Comte.

L'inventaire du patrimoine : les clés de la connaissance

Dès l'obtention du label, la Ville a entrepris un inventaire détaillé de son patrimoine en partenariat avec la Région des Pays de la Loire. Documenté, illustré et sourcé, il est le socle de toute démarche Ville d'art et d'histoire. À Guérande, les enjeux sont multiples puisque aucun inventaire complet du patrimoine n'avait été auparavant dressé. Il s'agit d'abord de se doter d'un outil de recherche couvrant l'ensemble du territoire communal, dont les données serviront à enrichir ou à impulser des projets de valorisation ou de développement culturel. Il s'agit ensuite d'en faire un outil de gestion du patrimoine intégré au système information géographique (SIG) utilisé pour la gestion de l'urbanisme.

Neuf ans seront nécessaires au recensement et à l'étude des éléments remarquables. La société Atemporelle commence ce travail dans l'*intra muros* et les faubourgs entre 2004 et 2007, rédigeant ainsi 251 notices. Ronan Durandière, chargé d'étude et d'inventaire, le poursuit entre 2007 et 2010 dans les villages et le complète de 641 notices. Véronique Daboust effectue, quant à elle, l'inventaire mobilier à raison de 286 nouvelles notices. Les trois dernières années (2010-2013) sont consacrées à la mise en ligne des 900 notices, à la rédaction de 9 dossiers thématiques (le patrimoine religieux, les villages, les moulins, etc.) et à la publication d'un ouvrage de synthèse *Ville close, territoire ouvert* aux Éditions 303.

Depuis, la diffusion de ces connaissances se poursuit avec :
- le déploiement d'une signalétique patrimoniale qui identifie, *in situ*, au moyen d'une plaque murale ou d'un pupitre, l'architecture remarquable. Développée dès 2008 en *intra muros*, elle est progressivement étendue au faubourg Saint-Michel et aux villages en 2014, ou plus récemment à Clis où un parcours a été coconstruit avec les habitants en 2022. Des parcours audioguidés depuis l'application Wivisites, les complètent depuis l'été 2024.
- la publication d'une collection de livrets appelés « FOCUS », qui proposent une synthèse des savoirs sur une thématique (les moulins, la protection du patrimoine…) ou un monument (la collégiale Saint-Aubin, l'hôtel-Dieu).

Figure 1 – Signalétique patrimoniale (© Ville de Guérande – Service Musée-Ville d'art et d'histoire)

La conservation du patrimoine, tous concernés

Maisons, manoirs et commerces sont aussi caractéristiques du patrimoine guérandais que ses monuments historiques (enceinte urbaine, collégiale, etc.). Ils participent à l'unité et à la qualité de son architecture. Afin de les préserver, la ville a mis en œuvre des mesures de protection par zonage pour en adapter le niveau de pertinence. Elle s'est dotée, depuis 2009, de deux outils d'urbanisme : un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) pour l'*intra muros* et un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) pour les faubourgs et villages. Ils fixent les règles d'urbanisme sur leurs secteurs concernés tout en veillant au développement de la ville. Ils permettent ainsi aux propriétaires d'être des acteurs de l'embellissement du cadre de vie, de l'entretien et de la restauration du patrimoine. La restitution de la façade historique de l'épicerie de la Madeleine en est un exemple.

Figure 2 – Façade de l'épicerie de la Madeleine (© Ville de Guérande – Service Musée-Ville d'art et d'histoire)

Un architecte-conseil à votre écoute

Pour accompagner les Guérandais dans leurs projets de travaux, la Ville missionne un architecte du patrimoine qui conseille gratuitement les propriétaires sur les principes d'une restauration respectueuse du bâti.

Parole de propriétaires : Nous avons pris rendez-vous avec l'architecte conseil à la mairie. Il a écouté notre projet et nous a conforté dans certains aspects ou bien alerté que d'autres n'étaient pas viables. Nous avons alors échangé et cela nous a permis d'imaginer des solutions auxquelles nous ne pensions pas avant, notamment pour les fenêtres et les balustrades. Il a aussi relu le dossier de demande de travaux et nous en a fait un retour détaillé autant sur le fond que la forme ce qui a facilité l'acceptation de notre demande auprès de l'architecte des bâtiments de France (ABF). Son aide a été précieuse et nous le sollicitons à chaque tranche de travaux. (Isabelle et Christophe D.).

Les associations locales œuvrent également en faveur du petit patrimoine : fours, moulins, croix de chemin, fontaines... En convention avec la Ville, l'association Keroz'ensemble a entrepris, de 2012 à 2016, la restauration du four à pain de Kerozan dans le respect des techniques traditionnelles. Une chaux naturelle a été employée pour le mortier de pose des maçonneries. Le four est toujours utilisé et contribue à la vie collective du village.

Par ailleurs, la Ville poursuit la restauration des monuments historiques dont elle est propriétaire (remparts, églises, chapelles, etc.) en s'appuyant sur un diagnostic sanitaire réalisé en 2013-14. Plusieurs campagnes de travaux se sont ainsi enchaînées comme celle de la porte Saint-Michel en 2019-20, de la porte de Saillé en 2022-23 ou, actuellement, du clocher de l'église de Saillé. Elles s'accompagnent systématiquement d'un suivi archéologique qui contribue à la connaissance du patrimoine.

Figure 3 – Restauration du four de Kerozan (© Ville de Guérande – Service Musée-Ville d'art et d'histoire)

La transmission du patrimoine, une priorité

Si la sensibilisation des publics est la priorité du label Ville d'art et d'histoire, Guérande en a fait un pilier de son action afin de permettre l'appropriation et la transmission de son patrimoine. Individuels, groupes et scolaires bénéficient d'une offre de visite à l'année, animée par des professionnels détenteurs de la carte de guide conférencier, et qui relèvent soit du service municipal Musée-Ville d'art et d'histoire, soit de l'office de tourisme intercommunal.

Regroupée dans le programme Rendez-vous, la programmation Ville d'art et d'histoire s'adresse autant aux habitants qui souhaitent en savoir plus sur leur territoire, qu'aux visiteurs qui découvrent le territoire. Établie conjointement par la Ville et l'office de tourisme, elle se compose :
- de visites générales de la cité médiévale pour découvrir les monuments principaux et l'histoire de la cité ;
- de visites thématiques, un dimanche par mois, mettant en valeur un village (Clis, la Madeleine, etc.), un quartier (faubourg St-Michel, etc.) ou une thématique (les écoles, etc.) ;
- de visites spécifiques mêlant dégustation et découverte du patrimoine ou encore observation du panorama depuis les balcons de la collégiale Saint-Aubin.

Elle s'appuie également sur les événements nationaux comme la Nuit des musées en mai, les Journées du patrimoine de pays et des moulins en juin, ou encore les Journées européennes du patrimoine en septembre. Ils permettent à un grand nombre de découvrir le patrimoine lors de visites gratuites, prenant des formes originales (visite théâtrale, parcours, etc.), et donnant accès à des lieux habituellement inaccessibles. Ces évènements sont régulièrement l'opportunité de tisser des partenariats avec les acteurs associatifs locaux, comme les associations de village et de quartier, ou du champ patrimonial, comme la Société des Amis de Guérande et La Madeleine culture et loisirs.

Parmi les groupes (autocaristes, séminaires, etc.) accueillis tout au long de l'année avec des prestations adaptées (jeux de piste, etc.), les scolaires sont un des publics cibles du label Ville d'art et d'histoire. Héritière des classes du patrimoine, Guérande propose aux établissements scolaires, de la maternelle au lycée, une vingtaine d'ateliers ou activités pédagogiques en cohérence avec leur objectif éducatif. 2 500 élèves sont accueillis chaque année pour des visites à la demi-journée, à la journée ou échelonnées sur plusieurs mois. De l'architecture à l'art, les projets pédago-

Figure 4 – Visite de chantier avec les élèves d'une école guérandaise (© Ville de Guérande – Service Musée-Ville d'art et d'histoire)

Un exemple de projet pédagogique scolaire : le Kamishibaï se la raconte

De septembre 2023 à février 2024, à raison de sept séances, deux classes de CM1 et CM2 ont participé à ce projet à mi-chemin entre l'art, l'écriture, l'oralité et la mise en scène autour du patrimoine.

Avec un guide conférencier, les élèves ont exploré la cité médiévale pour sélectionner les lieux, les personnages et les évènements. À la médiathèque, ils ont découvert la structure d'un conte et le format particulier d'un Kamishibaï. Avec leur enseignante, ils ont inventé et rédigé leur histoire sur le patrimoine guérandais. Avec une conteuse, ils ont peaufiné leur texte, ils se sont entraînés à le raconter. Avec une plasticienne, ils l'ont matérialisé et illustré.

À l'issue de ce travail, les élèves l'ont présenté à leurs familles et camarades, puis devant les résidents du logement foyer. Au-delà de la simple connaissance du patrimoine, les élèves ont découvert leur ville, puis réutilisé ces connaissances pour une création collective dans laquelle ils ont aussi développé leur capacité à travailler en groupe tout en renforçant leurs apprentissages scolaires (écriture, création plastique, etc.).

giques sensibilisent au patrimoine et développent les connaissances et la pratique artistique. Ils participent à la création de repères dans le temps et dans l'espace, et à l'appropriation de son environnement proche, d'autant que 80 % des élèves accueillis fréquentent un établissement guérandais.

Pendant les vacances scolaires, les enfants de 4 à 12 ans découvrent le patrimoine grâce au programme Explorateurs. Moment de loisirs, ces activités permettent de découvrir un aspect spécifique du patrimoine (le vitrail, un village, etc.). Des formes de découverte s'adaptant aux évolutions du public sont créées avec notamment les anniversaires au Moyen Âge en 2005, la visite famille le trésor de Guérande en 2011 ou l'enquête Mystère à la Porte Saint-Michel en 2021.

Conclusion

À travers ces actions, le label Ville d'art et d'histoire, illustre sa plus-value autant pour la valorisation du patrimoine que son rôle dans la politique publique globale en participant aux enjeux économiques, urbains et sociaux spécifiques du territoire.

Annie Josse
Responsable du service
Musée-Ville d'art et d'histoire
Valentine Orieux
Responsable adjointe en charge
de la valorisation du patrimoine
Ville de Guérande